

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 433 30 avril 1938

n° 433 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 avril 1938

Numéro JO

n° 497 du 30/04/1938

Date du numéro

30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle primitif de la vérification des poids à et mesures (exercice 1938), comprenant deux cent quatre-vingt-treize articles et s'élevant à la somme de deux mille trois cent vingt-six francs.